



## **PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES VIBRATIONS DE LA RUE SANDWICH**

Dans le cadre du projet du Pont international Gordie Howe, un peu plus de trois kilomètres de la rue Sandwich seront reconstruits par Bridging North America (BNA). La reconstruction de la rue Sandwich s'étend du sud du rond-point de l'avenue Rosedale à l'avenue McKee en passant par la promenade Ojibway.

Avec toute activité de construction importante, l'utilisation de machinerie lourde peut occasionner du bruit et des vibrations au-dessus des niveaux déjà existants et au-delà de l'empreinte du projet. L'équipe du projet comprend les préoccupations des personnes qui vivent et travaillent à proximité des zones de construction en ce qui concerne le bruit et les vibrations et met tout en œuvre pour réduire les impacts sur les résidents.

**BNA propose un contrôle gratuit des vibrations pour les structures situées dans la zone d'influence et susceptibles de subir des vibrations élevées liées aux travaux de construction prévus le long de la rue Sandwich dans la zone de travail de la phase trois (entre l'avenue Chappell et la rue Chewett).**

### **ZONE D'INFLUENCE**

La zone d'influence s'étend de :

- 6,1 m pour les **structures commerciales** à
- 7,9 m pour les **structures résidentielles** et
- 11,1 m pour les **structures historiques**.

BNA a identifié les structures qui se trouvent dans la zone d'influence en se basant sur le type de travaux de construction à réaliser et le type de bâtiment à proximité de la zone de travail. La zone d'influence va de 6,1 m pour les structures commerciales à 7,9 m pour les structures résidentielles et 11,1 m pour les structures historiques. Les propriétaires éligibles situés à l'intérieur de ces zones ont été contactés directement par lettre.

Bien que BNA ne prévoient pas de dommages aux propriétés, la surveillance des vibrations permet de déterminer l'état actuel des structures et de montrer si les activités de construction ont un impact négatif sur celles-ci pendant la durée des travaux.

**Seules les propriétés situées dans la zone d'influence identifiée sont éligibles au programme de surveillance des vibrations.**

### **ÉTAPES DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES VIBRATIONS**

Les propriétaires éligibles ont été contactés directement.

Les propriétaires qui souhaitent participer au programme doivent remplir, signer et renvoyer à BNA le formulaire d'autorisation du propriétaire. Dans les cas où le propriétaire accepte de

participer au programme de contrôle des vibrations, mais n'occupe pas la propriété, l'occupant doit remplir et signer un formulaire d'autorisation de l'occupant, puis le renvoyer à BNA.

### **ÉTUDES AVANT ET APRÈS LA CONSTRUCTION**

Les études préalables à la construction servent à déterminer l'état des structures existantes dans la zone d'influence avant le début des travaux.

Les études post-construction sont utilisées pour déterminer l'état des structures existantes après la fin de la construction.

Les propriétaires participant au processus de surveillance des vibrations seront informés de tout dommage au cours de l'enquête post-construction.

Une fois les autorisations obtenues, BNA travaillera avec le propriétaire pour programmer une étude préalable à la construction. Dans le cas où une personne autre que le propriétaire occupe le bien immobilier, BNA prendra rendez-vous avec le propriétaire et l'occupant.

Une fois la construction terminée dans une zone donnée, BNA reviendra pour effectuer l'étude post-construction.

Des équipements de contrôle des vibrations seront installés dans les zones de construction afin de mesurer les vibrations de toutes les propriétés susceptibles d'être touchées.

**BNA n'entrera pas sur les lieux sans rendez-vous.** Le personnel sera facilement identifiable à l'aide de cartes d'identité. Le processus de surveillance des vibrations est gratuit et n'endommage pas les propriétés.

Si des dommages liés à la construction surviennent sur une propriété participant au programme de surveillance des vibrations, BNA travaillera avec le propriétaire pour évaluer la cause et l'étendue des dommages.

**Pour toute question concernant le programme de surveillance des vibrations et pour vérifier votre éligibilité,** appelez l'équipe du projet au 1-844-322-1773 ou envoyez un courriel à [info@wdbridge.com](mailto:info@wdbridge.com).